

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

Table with 3 columns: Time, Departure, and Service. Rows include 3 heures 19 minutes du matin, 6 — 37 —, 9 — 04 —, 4 — 35 —, 7 — 11 —.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

Table with 3 columns: Time, Departure, and Service. Rows include 3 heures 02 minutes du matin, 7 — 52 —, 9 — 50 —, 4 — 54 —, 5 — 47 —, 9 — 57 —.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C°, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Voici la réponse du roi de Bavière au discours prononcé par l'empereur d'Autriche au congrès des princes allemands :

Nous rendant à l'invitation de Votre Majesté, nous sommes venus ici animés tous, je n'en doute pas, des mêmes sentiments fédéraux et patriotiques qui ont dicté l'invitation elle-même, et pénétrés du vœu ardent de donner une satisfaction légitime et salutaire au désir de développer la Constitution fédérale dans un sens conforme à l'esprit du temps.

Ayant conscience de cet accord sur le but et les tendances, nous nous sommes réunis sans connaître en détail les propositions que Votre Majesté a l'intention de soumettre à notre délibération commune. Nous l'avons fait dans la confiance que l'esprit réciproque du droit et du dévouement commun à tous les grands intérêts collectifs, dans lequel nos pères ont fondé la Confédération germanique dans le sens et d'après la situation de leur temps, pénétrera aussi ces propositions.

Nous avons confiance qu'elles formeront une base sur laquelle nous pourrions fonder, dans l'esprit et suivant les besoins de notre temps, une constitution capable de donner et de conserver à notre nation, qui, en capacité intellectuelle et morale, en culture et en activité, comme sous le rapport des forces matérielles, n'est en arrière d'aucune autre, la puissance au dehors dans des formes plus concentrées et au dedans la riche organisation et l'activité vitale qui répond à son histoire et à sa nature.

C'est dans cet esprit que j'examinerai consciencieusement les propositions de Votre Majesté, et que j'en dirai mon avis, et je pense que j'ai exprimé par là la même pensée de tous les confédérés réunis ici. Votre Majesté a dit elle-même que ces propositions étaient susceptibles de perfectionnement, et bien que je désire très-vivement que les bases principales du plan de réforme soient approuvées promptement et à l'unanimité, sans délibérations prolongées; que, conformément aux vieux usages allemands, les princes eux-mêmes ouvrent à la nation la voie de son développement, je ne voudrais pas exclure néanmoins la possibilité d'introduire des modifications partielles dans ces bases fondamentales dès notre première réunion, notamment les modifications qui seraient de nature à faciliter une entente rapide et une libre résolution.

Je partage profondément le regret de Votre Majesté, — et certainement, tous nos chers confédérés le partagent avec moi, — de ne pouvoir encore saluer S. M. le roi de Prusse au milieu de nous. Espérons fermement que, dans notre prochaine réunion, ce puissant anneau formera la grande chaîne de la puissance et de la grandeur allemande, et n'oublions pas que cette espérance se réalisera d'autant plus vite, que nos résolutions seront plus promptes et plus unanimes aujourd'hui.

Les peuples de l'Allemagne ont joui pendant près d'un demi-siècle, à part quelques courtes perturbations, de la paix, du droit et de la fidélité. Ne le désavouons pas, car cela a été souvent méconnu : c'est la Confédération germanique et sa constitution qui étaient la base sur laquelle florissait cette paix. Nous ne mé-

connaissons pas non plus que cette base a besoin aujourd'hui d'être développée conformément à l'esprit du temps et notamment par l'introduction organique d'une représentation des divers peuples.

Le but auquel nous tendons est posé clairement devant nos yeux, bien que les voies qui y conduisent ne soient pas encore aplanies et soient voilées en partie.

Mettons-nous à l'œuvre avec calme et fermeté, avec une volonté sincère et honnête; alors la bénédiction de Dieu tout-puissant sera avec nous et couronnera notre œuvre.

(Journal allemand de Francfort).

Une lettre particulière de Francfort prétend qu'on a placardé sur les murs de la ville de Francfort des proclamations anonymes qui provoquent l'empereur François-Joseph à prendre le titre d'empereur d'Allemagne et à attaquer le Danemark. — Havas.

Le roi Guillaume a refusé de faire la démarche personnelle qui lui était demandée par le congrès; mais, si nous en croyons une dépêche, il a promis de prendre, en considération le projet de réforme fédérale, et l'on ajoute même qu'il aurait réservé le rôle de la Prusse dans la conférence des ministres qui suivra celle des souverains.

Si ces renseignements étaient vrais, ils confirmeraient ce que nous lisons dans une correspondance de Francfort, que le refus de S. M. prussienne d'assister au congrès tient uniquement à des considérations de dignité personnelle, le roi Guillaume n'ayant pas voulu figurer dans une réunion qui n'aurait pas été

concertée d'avance entre l'empereur d'Autriche et lui.

Une dépêche de Francfort annonce que la division a éclaté dans le congrès des princes: trois des quatre royautes secondaires de l'Allemagne, le Wurtemberg, le Hanovre et la Saxe, auraient repoussé d'une manière absolue le projet de réforme autrichien; le grand-duc de Bade, les ducs de Saxe-Cobourg et de Saxe-Weimar l'auraient repoussé conditionnellement; les autres États, c'est-à-dire la Bavière et la masse des États de troisième et de quatrième ordre, se seraient déclarés en sa faveur.

Suivant une autre dépêche, ce ne serait pas le programme autrichien dans son ensemble, mais seulement quelques articles qui auraient été rejetés.

Dans tous les cas, il est certain que, dès la troisième séance du congrès, des divergences se sont produites. La lettre du roi Guillaume, dont il a été donné lecture et qui formulait un nouveau refus, a grandement influé, sans doute, sur ce résultat. On a reculé devant l'éventualité d'un conflit entre les deux premières puissances de l'Allemagne.

Le projet de réforme préparé par l'empereur François-Joseph aura probablement le même sort que tous les projets qui ont occupé l'Allemagne depuis 1848; mais il aura imprimé à l'opinion un mouvement considérable, et mis solennellement à l'ordre du jour une question qui n'en sera pas rayée jusqu'à ce qu'elle ait été résolue d'une façon ou d'une autre.

L'association libérale, réunie en ce moment à Francfort et composée d'environ 300 membres appartenant aux diverses Chambres alle-

FRAGMENT.

LES MYSTÈRES DE LA CONSCIENCE.

(Suite.)

Sans ajouter un mot, les moissonneurs défilèrent avec lenteur et disparurent bientôt dans le chemin creux.

Les deux frères respirèrent plus librement. — Mille tonnerres ! s'écria l'un, pour la première fois de ma vie, j'ai eu peur !

— Ma foi ! reprit l'autre, je n'étais guère rassuré moi non plus. Ce n'est pourtant pas l'aplomb qui me manque d'habitude.

— Eh ! eh ! voilà l'effet de la richesse, dès qu'on craint d'être volé.

— Drôle de revirement, hein ! après avoir tant détrossé de gens, nous tremblons d'être détrossés à notre tour.

— Décidément, ce sont bien d'horribles choses que l'assassinat et le vol !

— Pouah ! mon avis est qu'il n'y a pas de lois assez rigoureuses pour punir les assassins et les voleurs. On devrait rétablir la torture.

— Le supplice de la roue et les auto-da-fé, ajouta Richard. A ces conditions, les riches pourraient jouir d'un peu de sécurité.

Et les coquins, après avoir commencé sur le ton de la raillerie, finirent par reprocher très-sincèrement à la législation moderne d'être trop tolérante à l'égard des malfaiteurs.

— Si, d'aventure, on me nomme un jour juré, dit William en manière de conclusion, je n'épargnerai jamais quiconque aura dérobé le bien d'autrui, fût-ce un pain.

— Moi, reprit Richard, je n'admettrai jamais aucune circonstance atténuante en faveur de tout criminel qui aura versé ne fût-ce qu'une goutte de sang humain.

Satisfait d'eux-mêmes, ils se redressèrent sur leurs chevaux avec la dignité que communique à l'âme la résolution inébranlable de remplir un grand devoir social.

Ils tombèrent dans un profond silence pendant lequel chacun d'eux rêva aux douceurs que lui promettait à l'avenir le partage fraternel du million qu'ils possédaient.

Peu à peu, cependant, le visage de Richard s'assombrit. Une vive inquiétude se trahit dans ses mou-

vements. Il essaya de la dissiper, mais n'y put parvenir. Alors, serrant la bride à son cheval, il l'arrêta court, puis il dit à William :

— Ah ! ça, où donc allons-nous ?

— Aux Ravines, parle-lui.

— Aux Ravines. Pourquoi faire ?

— Es-tu fou ? Pour annoncer à cette charmante Mme Douvet que l'honnête Maxime Tréhouart a restitué, et pour m'entendre avec elle sur l'époque de notre mariage à Rome.

— Oui, oui, c'est juste... Mais dis-moi, mon ami, est-ce que tu tiens absolument à épouser cette petite femme-là.

— Sans doute elle me plaît toujours.

— Allons donc ! on rencontre partout des minois aussi jolis que le sien.

— C'est possible, mais le sien m'agrée mieux que tous les autres ! Des goûts et des couleurs... tu sais ?

— Parfaitement.

— Eh bien ! alors...

— Eh bien ! alors, veux-tu que je te parle tout net ?

— Parle, mon vieux, je t'écoute.

— J'ai là dans l'esprit comme un pressentiment que ton amourette nous portera malheur. Je la comprenais, lorsque, pauvre, tu cherchais à t'enrichir en

séduisant cette jeune veuve. Je ne la comprends plus maintenant que tu es riche et que tu n'as plus un puissant intérêt à te marier.

— Tu raisannes mal, mon cher. D'abord il est bon de doubler sa petite fortune. Ensuite il est sage de régler son existence par une union bien assortie. Puisque j'abandonne ma vie de rôdeur de nuit, je ne puis trop tôt devenir au grand jour bon époux, bon père, etc. Qu'est-ce que tu vas répondre à ça, hein ?

— Je répondrai tout bonnement que je voudrais bien m'en aller le plus vite possible en Italie ou au bout du monde. Cela me paraît beaucoup plus prudent que de nous attarder ici.

— Eh ! que peux-tu craindre, voyons ?

— Que sais-je, moi ? Le contre-coup de notre chance étourdissante. Le diable guette toujours les gens trop heureux pour leur jouer un mauvais tour de sa façon.

— Tranquillise-toi, mon vieux. Nous nous mettrons en route aujourd'hui même pour gagner les États romains.

— Et ta fiancée ? Crois-tu qu'elle consente à partir comme cela, brusquement.

— Non, sans doute. Aussi je compte lui donner rendez-vous, à jour fixe, au sein de la ville éternelle.

